

Probleme avec une auto ecole

Par sabrina16, le 08/09/2008 à 17:13

mon ancienne auto ecole me reclame 140 euro pour des heure que j'ai fait auparavant.cela fait depuis le 13 juin 2006 que j'ai mon permis.ces heure non payer il me les avait offert en me disant que c'etait un geste commercial.a til le droit de me les reclamer apres tout ce temp sachant qu'il ne m'avait jamais fait de facture.il m'a mi au tribunal.dois je lui payer cet argent?